

<u>DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION</u> <u>DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</u>

Le Président de la communauté de communes de Lacq :

Vu la délibération du 22 mai 2014 reçue en Préfecture des Pyrénées-Atlantiques le 4 février par laquelle le Conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez l'a chargé, par délégation et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, dans les limites des compétences de la communauté de communes,

Vu l'arrêté du Président en date du 24 avril 2014 portant délégation d'une partie de ses attributions,

Vu le Code des marchés publics et en particulier ses articles 26 et 28,

Considérant la mise en concurrence organisée suivant avis de marché adressé le 30 septembre 2014 sur le profil acheteur <u>www.eadministration64.fr</u>, pour la procédure adaptée : **Traitement des lixiviats de l'installation de stockage de déchets non dangereux**,

Considérant les offres enregistrées et les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement particulier de la consultation,

Considérant le rapport d'analyse des offres établi le 7 novembre 2014

DECIDE

Article 1: Le marché à bons de commande pour le traitement des lixiviats de l'installation de stockage de déchets non dangereux est attribué à l'entreprise Ovive/Mobipur (59113 Seclin) dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant minimum de 100 000 € HT et un montant maximum de 200 000 € HT sur 1 an (le montant estimatif maximum est de 150 473,84 euros HT).

Article 2 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget.

<u>Article 3</u>: Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Fait à Mourenx, le 7 novembre 2014

Le Président, Par délégation, Le vice-président,

Henri POUSTIS

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Communauté de communes de LACQ-ORTHEZ
Numéro de l'acte	DPCCLO-2014-332
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	1.1 - Marchés publics
Objet de l'acte	Attribution marché relatif au traitement des lixiviats de l'installation de stockage de déchets non dangereux
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-200039204-20141107-DPCCLO-2014-332-DE
Date de transmission de l'acte	18/11/2014
Date de réception de l'accuse de réception	18/11/2014